

Communiqué de presse

Le 8 septembre 2021

Règlement des achats avec les pièces en F CFP de l'ancienne gamme

Le 1^{er} septembre 2021, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a procédé au lancement de la nouvelle gamme de pièces en franc Pacifique. Pendant la période transitoire de double circulation, allant du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 mai 2022, les anciennes pièces et les nouvelles pièces en F CFP pourront être acceptées comme moyen de paiement.

A cet égard, l'IEOM rappelle que tous les opérateurs économiques, commerçants, artisans, grande distribution... sont tenus d'accepter jusqu'au 31 mai 2022, toutes les pièces de l'ancienne gamme qui conservent leur cours légal jusqu'à cette date.

En effet, depuis quelques jours, l'IEOM a été informé de pratiques de certains commerces qui refusent les règlements avec les pièces de l'ancienne gamme en particulier celles de 1 F et 2 F.

L'IEOM rappelle donc que toutes les anciennes pièces ont toujours cours légal et restent utilisables jusqu'au 31 mai 2022 inclus quelle que soit leur valeur faciale. Ceci implique plus particulièrement que les professionnels ont l'obligation légale de les accepter en paiement des achats et ne peuvent donc en aucun cas les refuser. L'IEOM rappelle également que le refus de recevoir des pièces de monnaie ayant cours légal pour un paiement est sanctionné pénalement conformément aux dispositions de l'article R 642-3 du Code pénal.

L'IEOM a mis en ligne une page d'information dédiée à la nouvelle gamme de pièces : https://www.ieom.fr/nouvelles-pieces/

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.